



**BOISNIER**

39240 THOIRETTE-FRANCE  
TEL.:04.74.76.80.53 FAX:04.74.76.85.33

# NOTICE DE MONTAGE

Avant toute opération, consulter les informations générales au verso

-PARE CHOC:

- DEMONTAGE

**oui**

- DECOUPE VISIBLE

**non**

- DECOUPE A REALISER

**non**

- TROUS A REALISER

**oui**

- Démontez le pare chocs (4 vis dans passage d'aile, 1 dans le coffre et 1 sous la fa çe arrière).

- Oter la roue de secours et retirer le eric.

- Percer 4 Ø 10 sur la face arrière (prépointés), agrandir à Ø 15 les 4 trous correspondant sur la tôle intérieure du coffre.

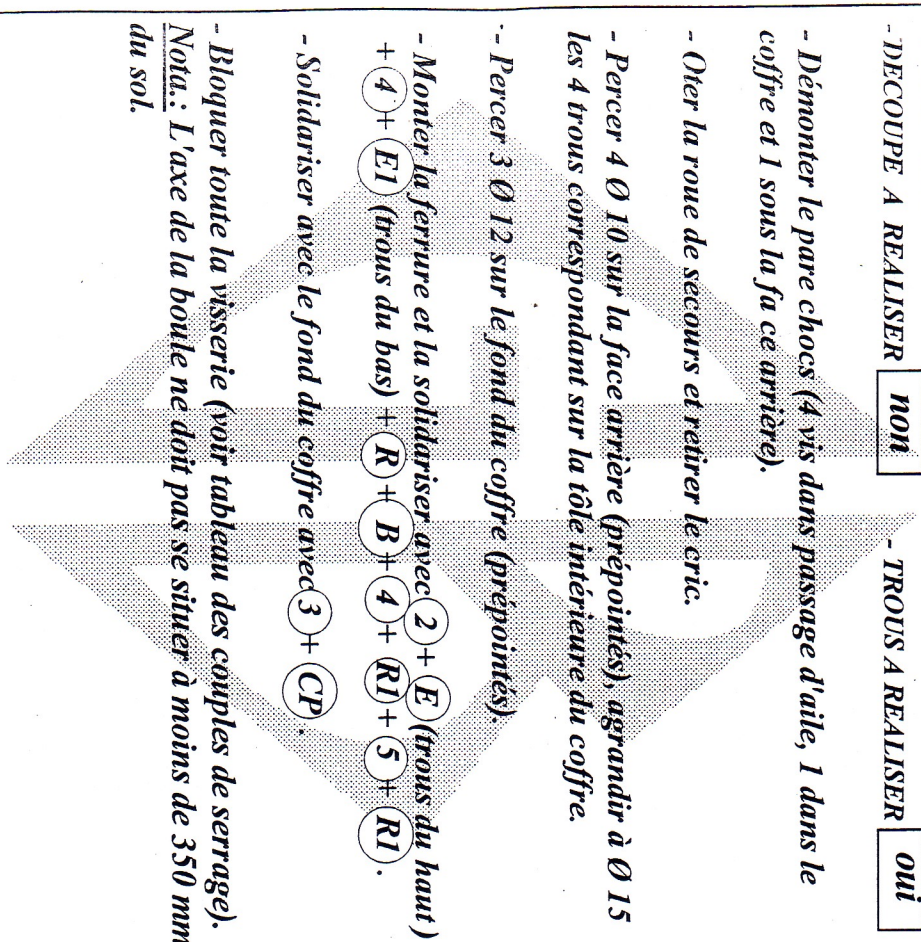
- Percer 3 Ø 12 sur le fond du coffre (prépointés).

- Monter la ferrure et la solidariser avec 2 + E (trous du haut) + 4 + E1 (trous du bas) + R + B + 4 + R1 + 5 + R1.

- Solidariser avec le fond du coffre avec 3 + CP.

- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).

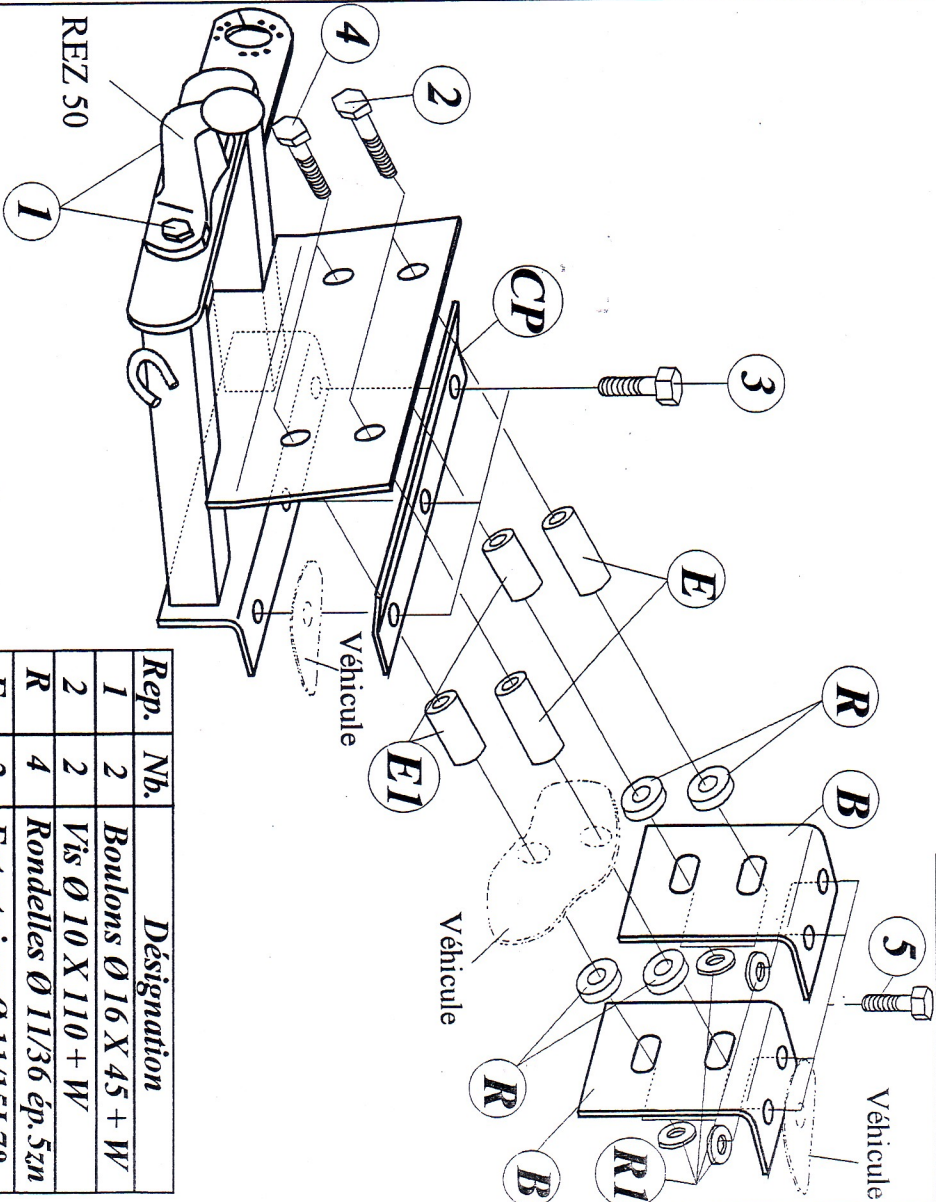
*Nota.: L'axe de la boucle ne doit pas se situer à moins de 350 mm du sol.*



VISSERIE : Diamètres		8	10	12	14	16
Couples de serrage	CL 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
	CL 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

## OPEL ASTRA BREAK 92

REF.  
**06152**



Rep.	Nb.	Désignation
1	2	Boulons Ø 16 X 45 + W
2	2	Vts Ø 10 X 110 + W
R	4	Rondelles Ø 11/36 ép. 5zn
E	2	Entretoises Ø 11/15L78
E1	2	Entretoises Ø 11/15L62
3	3	Boulons Ø 12 X 30 + W
4	2	Boulons Ø 10 X 100 + W
5	4	Boulons Ø 10 X 30 + W
R1	8	Rondelles Ø 10/22 M
CP	1	Contreplaque 260 X 50

IP 400

DATE :

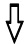
IND. :

**POSE : INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

 = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable **MAXI.** autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).